

Bulletin trimestriel de :

L'UNION TERRITORIALE DES RETRAITES CFDT DE SAONE ET LOIRE

7 rue de Moulins 71300 Montceau les Mines utr.cfdt.71@orange.fr

N° 24
Juillet 2017

Sommaire :

Page 1 : - Edito,
- Congrès URI

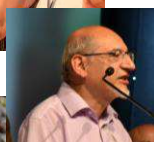
Pages 2 et 3 : AG UTR 71
Compte-rendu

Pages 4 et 5 : Europe
- Formation à Bruxelles

Page 6 : En direct des UL

Page 7 : Loisirs - Culture

Page 8 : Infos



Délégation de Saône et Loire

Edito

Loi travail.

Quelques points de repères pour éclairer le débat des semaines à venir

« La CFDT n'a pas demandé qu'une nouvelle réforme du marché du travail intervienne si rapidement. L'évaluation des précédentes réformes aurait été préférable.

La CFDT soutiendra tout ce qui renforcera la place du dialogue social, gage de performance économique et sociale dans le pays et les entreprises.

La CFDT revendique le renforcement des droits et moyens des représentants du personnel et une pleine reconnaissance du syndicalisme dans les entreprises. Elle s'opposera à tout accroissement du pouvoir unilatéral de l'employeur.

La CFDT revendique une nouvelle étape de la sécurisation des parcours professionnels.

La reconnaissance de la pénibilité doit être maintenue. C'est une mesure de justice sociale.

La CFDT sera particulièrement vigilante quant à la réforme annoncée de l'assurance chômage. Elle est opposée à la transformation du régime assurantiel actuel en un régime étatisé qui ne saurait être adapté aux besoins des salariés. Le financement de l'assurance chômage par la CSG ne lui paraît pas approprié.

Attachée à la place de la démocratie sociale, engagée pour participer à la construction de l'intérêt général, exigeante pour la solidarité et l'attention à l'égard de tous, vigilante sur la qualité des réponses apportées aux enjeux du pays et aux aspirations des personnes, c'est ainsi que la CFDT entend exercer ses responsabilités dans les semaines et les mois à venir. »

Extraits de la déclaration du Bureau National de la CFDT
des 21 et 22 juin

Naissance : l'URI CFDT Bourgogne et l'URI CFDT Franche-Comté ont la joie de vous faire part de la nouvelle URI Bourgogne-Franche Comté, les 21, 22 et 23 juin à Dole.

Près de 200 congressistes ont voté les statuts à près de 90 % et la résolution générale « Une CFDT en mouvement avec son temps » à 94 %.

La nouvelle équipe est composée de 26 personnes (originaires de Bourgogne et de Franche-Comté).

Ont été élus : Jean-Claude Perrin, trésorier, Laure Nicolaï, secrétaire générale, Patrick Pereira, secrétaire adjoint.

Un retraité de l'UTR 21, Jean-Pierre Bouhelier est membre du bureau.

Reste à élaborer le plan de travail qui sera la déclinaison de l'orientation générale en chantiers et à organiser le nouveau maillage territorial : 6 Unions Territoriales Interprofessionnelles et 18 Antennes locales de proximité pour que la CFDT soit au plus proche des salariés bourguignons-francs-comtois.

A comme **assemblée**, **G** comme **générale**. Traditionnellement, l'UTR 71 tient son AG au printemps. Ce fut le 11 mai cette année, clin d'œil au mois de l'Europe.

Q comme **quarante**. En effet, nous fûmes une quarantaine à nous retrouver pour deviser de l'action menée et à venir de notre syndicat. Il y a de la place pour tous, n'hésitez pas à venir plus nombreux l'an prochain.

B comme **Blanzy**. C'est là, dans la salle de fêtes, que nous étions accueillis, et salués par Pierre Gilot, nouveau secrétaire de l'ULR de Montceau et par Chantal Desserprit.



R comme **rapport d'activité** décliné par Danièle Lamur, notre SG, reprenant le document publié p.2 et 3 du N°23 du Retraité de S et L. Elle informe également des actions envisagées à l'échelon national dans le cadre des élections nationales. Approbation du rapport à l'unanimité.

T comme **trésorier**. Les finances constituant le nerf de l'action, Jacques Fouel présente une situation saine des comptes de l'UTR. Malgré les pertes d'adhésions, liées à quelques démissions et à la démographie (départs en EHPAD, décès), le nombre des cotisations reste stable. Les adhésions viennent en compensation.

K comme **kilomètres**. Les indemnités compensatoires pour les adhérents éloignés des lieux de réunions des UL restent à 0,15 cts du km. Approbation du compte financier à l'unanimité.

N comme **nouveau conseil**. L'AG est le moment de renouveler en partie les membres du Conseil de l'UTR. 3 sortants se représentaient et une nouvelle candidate, Nathalie Chaperon, postulait. Tous ont été largement réélus par le vote des présents.

H comme **hourra** pour le travail des commissions. Elles ont rythmé l'après-midi par leurs rapports.

R comme **recrutement**. La commission développement avec Gérard Boivin se pose la question. La réunion du 9 février a permis d'échanger sur les pratiques de chaque UTR. Le bilan des nouvelles adhésions reste faible malgré l'amélioration des relations entre salariés et retraités. Un effort de chacun est nécessaire. Le Congrès Interco 71 se tiendra le 15 décembre. L'UTR sera invitée.

F comme **formation**. Anne-Marie Lavenir précise que :

- cette année, des formations sont axées sur la communication.
 - un site web à destination grand public a été créé mais il est peu consulté.
 - En octobre formation sur la communication interne à l'UTR
 - La présentation du journal a été améliorée.
- la formation CDCA, a été suivie par nos 2 représentants à Besançon.
- la formation mandatés CCAS s'est tenue à Dijon à Dijon, mais seulement 3 présents sur les 10 mandatés de Saône et Loire.

Avec la fusion, le problème du temps et du coût des déplacements est à étudier pour les formations.

L comme **loisir**. Chantal Desserprit informe du peu d'activités en 2016 : manque d'inscrits pour aller au hameau du vin en septembre, et pas d'aboutissement pour le projet d'échange avec les UTR du Jura et du Doubs. Cependant, 18 participants à la sortie à Bibracte en juillet. Pour 2017 : la visite des grottes d'Azé en avril (cf. article du journal) ; déplacement à Arc-et-Sénans le 28 juin et à nouveau le hameau du vin le 9 octobre. Activités ouvertes aux non syndiqués moyennant une cotisation annuelle de 5€.

S comme **santé**. Josette Milleret insiste sur la situation dramatique de certaines familles et sur les aidants qui s'épuisent. La CFDT tire depuis longtemps la sonnette d'alarme sur le manque de moyens et de personnels dans les EHPAD et pour l'aide à la personne. On s'interroge sur le bienfondé du maintien à domicile dans certains cas. On regrette l'arrêt de construction des foyers logements. Mais, il faut admettre que l'APA constitue le 3^e budget du département.

Y comme **y aller** pour revendiquer. Anne-Marie Lavenir. La commission a établi un dossier sur les prestations logements. Elle a travaillé sur la taxe sur les loyers implicites (qui concernerait les propriétaires ayant achevé de rembourser leurs prêts) appliquée dans la région parisienne. Le dossier est transmis à l'UCR. La commission attend que le conseil commande des questions à travailler.

E comme **Europe**. Marie-Françoise Henssien et Pierre Chaumont. Commission régionale ouverte aux salariés comme aux retraités, on y fait le point 3 fois par an sur l'actualité européenne. On y traite aussi de sujets particuliers : la fiscalité européenne en novembre 2016, la république tchèque en mars 2017. En juin 2016, un colloque « la CES pour une Europe sociale » a été organisé en lien avec l'URI. Sans oublier la formation à Bruxelles des 1 et 2 mars (cf. article du journal)

W comme le **wagon** de l'Europe qui se remplit avec la fusion régionale. Une nouvelle commission Europe s'organise.

U comme **Union Régionale Retraités**. Pierre Chaumont, au nom de Gérard Giraud, retenu, fait le point sur la fusion Bourgogne-Franche-Comté des retraités. Les différences de fonctionnement entre les URR des 2 ex régions ont nécessité des débats longs et difficiles. Les nouveaux statuts et le texte d'orientation seront transmis aux UTR pour débat.

C comme le **congrès** de fusion des URR qui aura lieu le 17 octobre, à Besançon.

O comme **orientation**. C'est elle qui détermine la politique du syndicat entre 2 AG ou 2 congrès. La fusion régionale devrait lui donner une nouvelle coloration.

P comme **Prudhomme**. La CFDT a accru sa représentation lors des dernières élections : + 2 sièges à Chalon, même réussite à Mâcon. Bravo les militants !

D comme **débat**. Inquiétude de l'UL de Tournus qui craint la suppression de cette structure par la mise en place des Unités Territoriales de Proximité après le congrès URI. Soutien d'Interco à la nouvelle organisation territoriale, le pays bouge et il faut revoir notre fonctionnement, se mobiliser pour accueillir au plus près. Il faut aussi simplifier le « millefeuilles » de nos structures. On souhaite aussi plus de bonne volonté des syndicats pour faire connaître la liste des départs en retraites auprès de l'UTR.

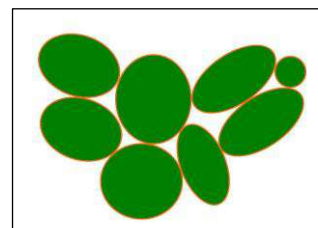
V comme **victoire** : celle de la CFDT aux élections du secteur privé où notre centrale prend la première place. Reste à transformer l'essai dans le secteur public.

J comme **Journal** des retraités N° 24 qui sera le support de ces informations sur notre AG de mai et bien d'autres sujets.

Z comme **zéro** qui sera peut-être la note que le lecteur attribuera à celle qui a présenté de façon aussi peu conforme le compte-rendu de cette journée de rencontre et d'échange. La traiterez-vous de zinzin pour avoir fait un récit en zigzag ?

I comme **invités** :

- Hervé Mazurek, maire de Blanzay, nous remercie d'avoir choisi Blanzay pour tenir notre AG et souligne l'importance de l'exemplarité politique et de l'engagement citoyen.
- Fabrice Gindre, secrétaire départemental, appelle à faire barrage au FN et évoque les résultats décevants aux élections TPE malgré l'engagement de l'équipe régionale. Il annonce l'installation de l'UD dans ses nouveaux locaux le 17 mai.
- Fabienne Coronel, pour Interco. Des inquiétudes quant aux conditions de travail des personnels avec la fusion des communes en intercommunalité. On cherche trop à réduire le coût du travail. Il faut donc être proche des salariés, lutter contre le sentiment d'abandon. La CFDT a constitué des listes pour les élections dans tous les comités locaux et compte sur l'aide des retraités pour les élections de 2018 dans la fonction publique. 2 représentantes de l'Interco, Sophiane Lourdgiane et Noria Bensaber, siègent au CDCA.
- Didier Vincent, pour le SGEN, s'inquiète du projet éducatif du nouveau président et lui demande de le préciser. Il reconnaît le rôle des retraités dans les succès électoraux de la CFDT.
- Pascal Bottereau, pour le syndicat Santé. Il se félicite du travail mené en commun par les salariés et les retraités pour l'aide à la personne. Se pose le problème du reste à charge pour les aidés comme dans les EHPAD. Le syndicat est favorable à la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire : optimisation des moyens et facilité à lutter contre les déserts médicaux.



Que représente ce logo ?

M comme **Marie-Françoise** et **H** comme **Henssien**, qui ose signer ce texte



Cette formation a été organisée par l'URR Franche-Comté.

Sur la vingtaine de places, 6 étaient réservées aux bourguignons. 2 militants de Saône et Loire y ont participé.

1^{er} mars

À l'IHUT, boulevard Albert Ier (maison internationale des syndicats et siège de la Ferpa)

- **Georges Schnell**, organisateur de la formation, présente les lieux, le programme des 2 jours, les aléas de la préparation, l'objectif : « l'apport de la société civile et du mouvement syndical européen à la construction européenne et à l'évolution des institutions ».

- **Intervention de Thiébaud Weber**, secrétaire confédéral CFDT à la CES, membre de la CE de la CES, élu au congrès de Paris. Il cite les domaines dont il a la charge : éducation, formation, emploi des jeunes, numérique, marché intérieur, services publics. Son travail récent porte sur une campagne concernant la hausse des salaires en Europe, donnée essentielle pour relancer la consommation. Un des objectifs de la CES : comment favoriser la convergence en Europe ? Convaincre tous les Etats que l'Europe se place dans le cadre d'une économie sociale de marché. Obtenir de tous les pays la mise en place d'un salaire minimum au niveau de 60% du salaire médian de chacun. Fin avril, la Commission doit se prononcer sur la définition d'un socle de biens sociaux dont tous les ressortissants européens devront bénéficier. La convention sur les travailleurs détachés a été révisée mais se pose la question du Conseil qui doit se prononcer sur ce sujet à l'unanimité. D'un côté, les états de l'ouest de l'Europe, favorables au projet de révision de la Commission visant à renforcer les droits de ces travailleurs, de l'autre les états d'Europe orientale, farouchement opposés à la réforme. Un véritable enjeu syndicalisme européen. Le 24 mars, dans le cadre du 60^{ème} anniversaire du traité de Rome, a lieu un sommet informel sur l'avenir de l'Europe. La CES avec d'autres partenaires sociaux et de la société civile demande aux leaders européens de faire preuve de vision et de courage pour mettre l'Europe sur la voie d'un avenir durable. A un moment où un autre se posera la question de construire des avancées entre pays volontaires.

- **La Fédération européenne des retraités et personnes âgées (Ferpa) :**

- **Accueil par Michel Devacht, président de la Ferpa et ancien secrétaire général de l'UCR.**
- **Intervention de Dominique Fabre**, secrétaire générale de l'UCR et représentante à la Ferpa. La Ferpa regroupe 10 millions de retraités dont 6 millions d'italiens. 27 ou 28 pays sont représentés mais aucun pays du Nord de l'Europe, ni l'Allemagne. Pour la France, toutes les organisations syndicales de retraités, à l'exception de la CGC en font partie. La Ferpa fonctionne avec un comité directeur et un comité exécutif. Plusieurs problèmes se posent : l'indisponibilité de la Secrétaire Générale, Carla Cantoni pour raison personnelle ; l'absence de trésorerie propre, les fonds de la Ferpa étant gérés par la CES ; le

problème des langues entre participants qui nécessite la présence d'interprètes.

- **Au Parlement Européen, rencontre avec notre député Edouard Martin**

Seul élu socialiste de la circonscription du Grand Est qui couvre 18 départements et s'étend sur 600 kms du nord au sud. Il participe à 3 commissions : ITRE (industrie, transports, recherche, énergie), Emploi, affaires sociales (dont directive travailleurs détachés), Femmes.

Il a répondu à nos questions sur le plan acier pour lequel il s'est battu.

- Depuis 2008, la capacité européenne de production d'acier a baissé de 40M de tonnes. La surproduction chinoise est de 350 millions de tonnes par an, la consommation européenne de 170 M de tonnes. La qualité de l'acier chinois ne cesse d'augmenter et chaque année 1M de tonnes pénètre en Europe, provoquant la fermeture d'aciéries. 7 grands secteurs industriels européens sont menacés par la surproduction chinoise. Les droits de douane pour l'acier chinois ont été augmentés de 33 à 67 %. Il faut que ce soit une règle durable.

- Edouard Martin nous a fait part des satisfactions de son travail de député, mais aussi de ses désillusions. L'absentéisme de bon nombre de députés français, le fait que l'Europe soit un atterrissage des battus aux élections françaises, le peu d'engouement des responsables politiques sur les questions qu'il porte et un moindre engagement CFDT que dans le passé.

- **Assistance à un groupe de travail parlementaire :**

Pour finir notre visite nous avons pu assister à un groupe de travail, et découvrir une partie de la complexité des relations en Europe liée aux problèmes des langues (24 langues officielles reconnues pour tous les débats). Une minute et demie pour exposer son problème et liste d'inscription strictement contrôlée par le président de séance. Néanmoins nous avons vu certains « populistes européens » à l'œuvre et cela ne doit pas nous rassurer. Nous avons malheureusement quitté l'hémicycle trop tôt et donc n'avons pas pu assister à la présentation par le président Juncker du livre blanc de la Commission européenne sur l'avenir de l'Europe, qui constitue sa contribution au sommet de Rome du 25 mars 2017. Le livre blanc expose les principaux défis et les principales opportunités qui attendent l'Europe au cours des dix prochaines années. Cinq scénarios y sont présentés sur la manière dont l'Union pourrait évoluer d'ici à 2025 en fonction des choix qu'elle fera pour répondre à ces défis et saisir ces opportunités.

Rencontre avec des membres du Conseil Économique et Social Européen.

1 - **Roger Briesch**, président de l'AAM (Association des Anciens Membres du CESE) présente le CESE.

Organisation créée en 1958, sur le modèle français, pour assister les institutions européennes (pas de Conseil à l'époque), pour avoir une approche de la société, surtout de la partie de la société qui, par son engagement, participe à la vie en commun.

Il se compose de 350 conseillers répartis en 3 collèges : les travailleurs, les employeurs, les activités diverses (à l'origine surtout des agriculteurs, maintenant aussi des associations)

La France dispose de 24 conseillers, tout comme l'Allemagne et l'Italie (8 dans chaque collège). Au niveau des salariés : 2 CGT, 2 CFDT, 2 FO, 1 CFTC, 1 CGC. Les conseillers sont désignés par leur syndicat ou association, avec l'aval des gouvernements nationaux et du parlement européen.

Une fois nommés, les conseillers sont indépendants. Les 3 groupes s'organisent et élisent leur président et leur bureau. La présidence s'opère à tour de rôle. La présidente actuelle vient du collège des travailleurs, présidente du DGB, syndicat allemand.

Le CESE est consultatif, mais son avis est obligatoire, donc toutes les politiques européennes passent par lui. Il émet des avis d'initiative et des avis exploratoires sur des sujets sensibles. Il a failli devenir une institution européenne à part entière lors du traité constitutionnel.

Les conseillers se répartissent en 6 commissions : Section économique et sociale, Marché unique, Transport, énergie, transformation, Relations extérieures, Développement durable et environnement, Cohésion sociale

- Les avis sont d'abord adoptés en section, puis en plénière. Un seul avis contraire empêche l'adoption. Plus des 2/3 des avis du CESE sont retenus par le Parlement, mais on en trouve peu de trace au niveau des textes définitifs.

2 - **Georges Dassis**, président actuel du CESE expose son sentiment sur l'Europe

L'Europe va mal, on ne parle que de ce qui va mal et tous les acquis du passé passent aux oubliettes. Les Européens convaincus ne font pas assez la promotion de l'Europe. Les médias ont leur responsabilité, ne parlant que de « la commission de Bruxelles » au lieu de la « commission européenne ».

Le CESE, lors de la présidence de la Commission par Romano Prodi a vainement demandé que le budget de l'UE soit relevé à 1,3% du PIB des États au lieu de 1%. En comparaison, le budget fédéral des États-Unis est de 22% du PIB de la fédération.

Le CESE souhaite que l'UE instaure un revenu minimum financé par un fonds européen.

Junker a fait des efforts pour faire avancer l'Europe mais a été en partie freiné par les critiques le concernant eu égard à son passé de dirigeant du Luxembourg. Son livre blanc annoncé le 1^{er} mars n'a pas obtenu de consensus dans son collège politique.

Il faut aller vers plus d'intégration entre états, tant pis pour ceux qui n'en veulent pas et informer les citoyens de ces pays pour qu'ils sachent pourquoi ils n'en veulent pas.

Georges Danis : Réponses aux questions de la salle :

- Corporatisme des syndicats. Il y a à Bruxelles des ambassades syndicales énormes (suédoise, allemande et maintenant italienne) La CES ne peut être puissante que si les syndicats qui y sont représentés travaillent pour elle. Il faut aussi l'appui des institutions européennes, que le parlement offre une aide technique pour faire fonctionner la CES.

- Grèce : Le problème des finances grecques est d'abord de la responsabilité des gouvernements grecs, de gauche comme de droite. L'Europe est aussi responsable. Ex. en 2010, elle accorde des prêts énormes au taux de 5,2% et à 2% aux autres pays. L'Europe a donc spéculé sur la dette grecque. Pas de mise en garde sur les critères de Maastricht. Après 2009, le CESE a demandé en vain la mutualisation de la dette. Une grande majorité des Grecs sont en faveur du maintien en Europe, davantage pour les libertés qu'elle garantit que pour l'aide financière.

- Roger Briesch. Réponses aux questions de la salle :

Le Brexit entraînera une clarification de la situation car le Royaume-Uni n'a jamais joué le jeu en UE. La relance du couple franco-allemand est indispensable.

- Le contexte international devrait redonner de la vitalité à l'UE face à des conceptions hégémoniques du monde qui se redessinent. C'est nécessaire face à l'entente Trump/Poutine contre l'Europe. On entre dans un monde tétrapolaire où la Chine s'affirme.

- Face aux migrations actuelles, l'Europe est à côté de sa mission. La commission a pris en charge le problème en proposant des quotas par pays, mais a essuyé le refus des États-Nations.

- Développer les aspects culturels, la formation, contribuerait à donner une image moins négative de l'UE.

- Il y a eu une présence très forte de la CFDT au sein du CESE (2 présidents consécutifs). Une influence importante à la Commission. Aujourd'hui, les choses se sont délitées. Il y a 2 représentants de la CFDT au CESE. Ils font de belles déclarations, mais peu d'actions suivent.

Marie-Françoise Henssien et Pierre Chaumont.



Rencontre-débat avec des migrants à Chalon

L'ULR de Chalon a tenu son Assemblée Générale le 10 avril 2017. A cette occasion, nous avons invité Roger Wücher, président du groupe local de la CIMADE pour un après-midi d'information sur les migrants. Grâce à sa parfaite connaissance du droit des étrangers et à son expérience de terrain, il a su nous éclairer de façon concrète sur le sort de ces étrangers qui, menacés dans leur pays, arrivent en France pour tenter d'obtenir le statut de réfugié...

La CIMADE (Comité Inter-Mouvement Auprès des Déportés et des Evacués) a été créée en 1939. C'est actuellement une association de solidarité active avec les migrants. Elle organise des permanences juridiques, des cours de français...

Roger Wücher a d'abord précisé quelques termes : migrant, immigré, émigré, demandeur d'asile, réfugié, sans-papiers, exilé, protection subsidiaire...

Il a ensuite présenté les lois qui régissent l'accueil des demandeurs d'asile sur le territoire : Déclaration des droits de l'homme, Convention de Genève de 1951, circulaire Valls de 2015, protocole de Dublin III...

Puis, il a développé le parcours complexe et éprouvant du demandeur d'asile : plateforme d'accueil pour enregistrer sa demande et recueillir des informations, convocation au guichet unique de la Préfecture et de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), convocation à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) pour un entretien en vue de l'obtention du statut de réfugié. Soit il l'obtient, avec un titre de séjour de 10 ans, soit il est débouté (c'est le cas pour 70% d'entre eux en France, contre 51% en Europe). Ces démarches peuvent durer 2 ans. S'ajoutent à cela les difficultés liées à la langue, la précarité, la nécessité coûteuse de se déplacer pour les démarches et l'hébergement (Mâcon, Chalon, Dijon, Digoïn, Fontenay-sous-Bois...).

Enfin, trois personnes accompagnées dans leurs démarches par la CIMADE, sont venues témoigner de leur histoire : A d'abord pris la parole dans un français parfait un jeune adulte kosovar, menacé de mort dans son pays par des groupes mafieux, ainsi que sa femme. Il a obtenu un titre de séjour et sa femme a trouvé du travail à l'issue d'un stage, mais ils se trouvent encore dans une situation matérielle très difficile.

Ce fut le tour d'un adolescent tchéchène accompagné de sa maman, faisant partie d'une fratrie de 5 enfants. Les 3 enfants mineurs sont placés par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) au foyer de Lux. Le reste de la famille est hébergé temporairement en CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) à Chalon et bénéficie des Restos du Cœur. Le jeune homme, ayant fait une formation de carrossier au lycée professionnel de Chalon, cherche du travail.

Merci à Roger Wucher pour son intervention passionnante et passionnée et ces témoignages émouvants ! Il nous a apporté un magnifique exemple de solidarité active qui ne peut nous laisser indifférents, en tant qu'adhérents de la CFDT...

Maryse Levrat

L'annexe de la poste des 4 chemins au Creusot

Depuis plusieurs années, des dysfonctionnements étaient régulièrement remarqués à l'annexe de la poste des 4 chemins : limitations de services, réductions d'horaire, fermetures intempestives. En juin dernier, une lettre ouverte a été envoyée au Délégué Régional Bourgogne Franche-Comté du Groupe la Poste avec copie à Monsieur le Maire du Creusot. La presse a été avertie. Le JSL nous a proposé une rencontre et un article est paru sur le JSL du 9 juillet 2016 reprenant les éléments exposés par les usagers et donnant la réponse de la Direction de la Poste qui assurait qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter quant à la fermeture de l'annexe. Cette réponse indirecte à notre lettre ouverte, via la presse, ne nous convenait qu'à moitié.

Cependant, ce courrier a incité le Groupe la Poste à prendre contact avec l'ULR et à nous proposer une rencontre début Janvier 2017. Nous avons reçu le 4 janvier le Délégué au développement régional, Délégué aux relations territoriales de Saône et Loire représentant le Groupe la Poste et le Directeur Projets et Transformation. L'ULR était représentée par Paul Bernardin, Jean Busseuil, François Morin et moi-même. Il nous a été présenté le projet du Groupe la Poste sur L'annexe des quatre chemins le Creusot : le point de contact sera transformé. La Poste est en recherche d'un partenaire (par exemple un commerce) proposant des temps d'ouverture plus importants que ceux d'aujourd'hui, avec un environnement permettant l'implantation correcte de l'activité « courrier et colis ». Il est précisé que, pour l'instant, les contacts n'ont pas été pris, que la volonté de conserver un point de contact sur les quatre chemins est toujours d'actualité et que la mise en place se ferait courant 2017.

René-Noël Bretin

Visite des grottes d'Azé

Ce mercredi 19 avril nous nous sommes retrouvés devant l'entrée des grottes d'Azé pour une visite guidée. Nous étions 19, petits et grands à suivre notre guide pour une balade dans le temps et les profondeurs de la terre.

La rivière souterraine d'Azé prend sa source sur le flanc est du Mont Saint Romain. Après un parcours de 2 km à l'air libre, le petit ruisseau s'engouffre brusquement dans le sol au contact des calcaires jurassiques. La rivière s'est enfoncée, au cours des âges, d'une profondeur de 30m.

Vers 1880, le retentissement des découvertes de Solutré ne manqua pas d'orienter les premiers chercheurs vers la grotte d'Azé, dont personne alors ne pouvait ignorer l'existence. Jusqu'en 1962, tous les chercheurs se sont heurtés à l'infranchissable mur de calcite qui fermait la vieille grotte préhistorique, et personne ne savait que des vastes galeries existaient derrière.

La véritable recherche spéléologique commença au début de 1963 avec la participation d'équipes venues du département et de la Côte d'Or, notamment des mineurs de Montceau dont on peut voir encore les traces de leur travail.

Grâce à tous ces bénévoles passionnés, nous avons pu, à 100m sous terre, admirer des stalactites et stalagmites, de magnifiques concrétions et autres merveilles façonnées au fil des siècles.



Dans la Grotte Préhistorique, des outils en silex, des poteries et des ossements d'animaux laissent supposer que des hommes et des bêtes y ont trouvé refuge à une certaine époque. On peut voir, entre autres, un squelette d'ours des cavernes, et un crâne de lion des cavernes qui aurait vécu là il y a peut-être 160 000 ans.

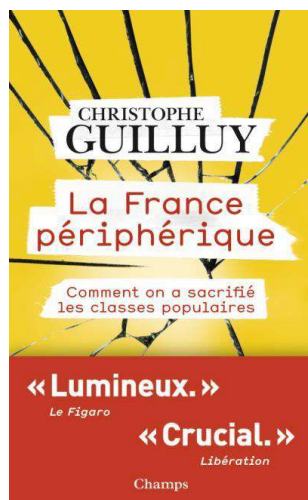
Quand nous nous sommes retrouvés à l'air libre, nous avons terminé notre visite par un passage au musée attendant où sont exposés les objets et ossements retrouvés dans les grottes. Ils correspondent aux périodes de l'ère Secondaire, la Préhistoire, et la période Romaine jusqu'au XIXe siècle.

Il ne faisait pas chaud ce jour-là, un petit 13° venteux, alors que dans les grottes la température était de 12°. Encore une fois, ce fut un après-midi instructif tant pour les petits que pour les plus vieux.

Pour la commission loisirs : Chantal Desserprit

Le coup de cœur de Chantal

La France périphérique de Christophe GUILLUY (Flammarion 2014 - 19€)



Une analyse très intéressante de la société française contemporaine. Les politiques font semblant de croire qu'on vit toujours dans le schéma des années 1970 : clivage droite/gauche, majorité de français appartenant ou en voie d'intégration à la classe moyenne. Ils feignent également de penser que l'opposition se résume entre centres villes et banlieues tout en oubliant que, comme

il y a 40 ans, 60% de français appartient toujours aux classes populaires.

La différence, c'est que ces classes populaires ne vivent plus près des grands centres de production et sont donc devenues invisibles. Elles vivent en zone péri-urbaine, dans des banlieues éloignées, des petites villes, en zones rurales et sont les premières victimes de la mondialisation (délocalisation, chômage) qui profite aux métropoles mondialisées. Analyse du modèle des grandes métropoles, modèle communautariste et inégalitaire en contradiction avec le modèle républicain français historique.

Christophe Guilluy montre que cette France-là croit avoir découvert un moyen de se faire entendre en votant Front National.

Christophe Guilluy est géographe. Il est l'auteur avec C.Nové de « l'Atlas des nouvelles fractures sociales en France » (Autrement 2014) et d'un essai remarqué : « Fractures françaises » (Champs-Flammarion 2013).

Chantal Desserprit



Trésorerie

Pour faciliter le travail des trésoriers, nous vous invitons à faire prélever votre cotisation (4 prélèvements par an : 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre).

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :

Bat C Résidence du lycée

71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22

Courriel : jpasquier49@gmail.com

Mutuelles

Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la MGEN FILIA (ex MOCEN). L'UCR a négocié un contrat collectif à adhésion facultative qui permet d'augmenter la protection avec quatre options.

NOUVEAU : la mutuelle MGEN Filia vous permet d'accéder au réseau d'opticiens agréés OPTISTYA.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,

tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Contacts secrétaires ULR

Chalon: *Josette Milleret*

03 85 46 02 97

ulr.cfdt.71@gmail.com

Cluny: *Jean Auboef*

03 85 59 26 12

Le Creusot: *René-Noël Bretin*

03 85 78 44 21

Gueugnon: *Daniel Bernigaud*

07 82 29 81 81

Mâcon: *Marie-Françoise Henssien*

03 85 40 55 44

Montceau les Mines : *Pierre Gillot*

06 50 65 22 56

Tournus: *Michel Juveneton*

03 85 32 18 84

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR)
sont domiciliées dans les Unions Locales CFDT.

Notez bien l'adresse de la page internet

De l'UTR CFDT 71 :

www.cfdt-retraités.fr/saone-et-loire

A vos agendas :

La commission Loisirs vous propose une sortie au

Hameau du vin à Romanèche-Thorin

Le samedi 7 octobre 2017



VOUS AVEZ LA PAROLE : COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28 ou 03 85 57 45 37

- par courrier : adresse indiquée page 1

- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr